



PRÉFECTURE DE LA VIENNE

REPRENDRE UNE DÉMARCHE DE PERMIS DE CONDUIRE AFIN DE TROUVER VOTRE NUMÉRO NEPH

- ❖ Retournez sur le site « ants.gouv.fr » ;
- ❖ Cliquez sur « accéder à votre espace » ;
- ❖ Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe, ou grâce à FranceConnect si votre démarche a été effectuée via votre compte des impôts ou de la sécurité sociale.

Si vous n'avez plus votre identifiant et/ou votre mot de passe, vous avez la possibilité de les récupérer en faisant « identifiant oublié » et/ou « mot de passe oublié ». Ils vous seront alors renvoyés par mail.

À savoir : Si vous vous connectez avec un compte différent de celui sur lequel vous avez commencé votre démarche, vous n'aurez pas la possibilité de retrouver votre démarche.

- ❖ Une fois connecté, rendez-vous dans « Mon espace conducteur », en bas de la page.

Après cela, votre démarche s'affichera.

L'état d'une démarche qui n'est pas terminée est « brouillon ». Vous devez alors reprendre votre démarche afin de la finaliser.

Si votre démarche est encore « en cours d'instruction » il sera nécessaire d'attendre son traitement.

Si le dossier a été traité mais qu'un document est manquant, l'état sera alors « à compléter ». Il faut que votre démarche soit en état « validé » pour pouvoir avoir accès à votre numéro NEPH.

- ❖ Cliquez sur « ok » en dessous d'« actions »

Vous allez être redirigé vers le récapitulatif de votre demande.

Tout en haut vous allez avoir le « fac-similé d'inscription au permis de conduire ». Cliquez sur « le fac-similé » écrit en bleu (c'est un lien qui va vous diriger vers votre attestation d'inscription sur lequel figure votre numéro NEPH).

Faire une nouvelle demande

- | | | | | | | |
|---|---------------------------------------|---|--|--|--|---|
| 1 <small>Motif de demande</small> | 2 <small>Etat civil</small> | 3 <small>Adresse et contact</small> | 4 <small>Photo / Signature</small> | 5 <small>Pièces justificatives</small> | 6 <small>Récapitulatif</small> | 7 <small>Confirmation</small> |
|---|---------------------------------------|---|--|--|--|---|

▼ Fac-similé d'inscription au permis de conduire

Vous pouvez télécharger **le fac-similé** d'inscription au permis de conduire de la personne concernée par la demande de titre.

Cette attestation doit obligatoirement être imprimée en recto/verso. A défaut, celle-ci ne sera pas valide.